

**Discours de Eric FAVEY, Co-président du Conseil Scientifique  
National de la Ligue de l'Enseignement  
Hommage à Jean Zay – 7 janvier 2026 à la Citadelle de Marseille**

## **Jean Zay et la Ligue de l'Enseignement un moment d'exception**

*Entre Jean Zay et la Ligue de l'Enseignement se nouent des liens exceptionnels fondés sur des convictions partagées, celles incarnées par les principes et valeurs de la République, une ambition politique commune, celle de l'arrivée d'une large coalition des gauches de toute sensibilité au pouvoir et quatre années d'intense activité créatrice et réformatrice avec le gouvernement de du Front populaire*

Comme l'évoque l'historien Antoine Prost, « *Pour Jean Zay, la République repose avant tout sur le civisme et l'intelligence des citoyens, c'est à dire sur leur éducation intellectuelle et morale* ».

La rencontre avec la Ligue de l'Enseignement et sa fabrique des citoyens était donc tracée. Membre des jeunesse laïques et républicaines d'Orléans, il fréquente les cercles républicains de la ville, adhère à la Ligue des Droits de l'Homme et devient un des responsables locaux de la Ligue de l'Enseignement. Il est élu député radical à 27 ans et milite pour la participation de son parti au large rassemblement de la gauche qui se prépare à devenir le Front Populaire.

En 1935, Jean Zay est élu au conseil général national de la Ligue de l'Enseignement (son conseil d'administration de l'époque) et s'investit particulièrement dans sa politique pour la jeunesse dont un des piliers sont alors « les fêtes de la Jeunesse », grands rassemblements mettant à l'honneur les pratiques artistiques, sportives et citoyennes des jeunes. Il quittera le conseil d'administration de la Ligue en 1936 en application de ses statuts qui interdisent l'exercice d'un mandat ministériel à ses dirigeants nationaux. Lorsqu'il devient sous-secrétaire d'État dans le bref gouvernement d'Albert Sarraut avant de devenir quelques mois après, à 32 ans, ministre de l'éducation nationale et des beaux-Arts dans le gouvernement de Front Populaire.

La Ligue est étroitement imbriquée au mouvement du Front Populaire. Elle est partie prenante de la grande manifestation nationale pour un rassemblement populaire qui réunit 500000 personnes à Paris le 14 juillet 1935, et donnera naissance au comité d'organisation du rassemblement populaire, réunissant partis de gauche, syndicats et mouvements associatifs. Ce comité, présidé par Victor Basch de la Ligue des droits de l'Homme, doit faire naître le programme du Front populaire et engage ses membres à en permettre la mise en œuvre. La Ligue de l'Enseignement le nourrit de ses propositions pour l'Ecole publique, la jeunesse, la culture.

### **Une politique de la vie culturelle et des activités de l'esprit et du corps**

L'œuvre de Jean Zay, ministre du Front populaire est immense. Il réforme profondément l'enseignement, convaincu de sa nécessaire démocratisation, de la meilleure formation des personnels, de savoirs plus élargis et articulés, de pédagogies mettant les élèves en activités et soutien par exemple Célestin Freinet.

Ainsi il prolonge la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans, dédouble les classes à partir de 35 élèves, créé le premier service de l'orientation, pense les basses de la documentation pédagogique qui deviendra le CNDP, encourage l'usages des premières médias (radio scolaire), fonde la médecine scolaire et confie à la Ligue la création du sport scolaire avec la section scolaire de l'UFOLEP, sa fédération sportive. Ainsi nait l'USEP, Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré.

Mais il échouera à faire voter une grande loi qui ouvre plus largement l'accès au second degré et supprimait les deux ordres parallèles - pour la bourgeoisie et le peuple-qui co-existaient. Les enseignants du premier et du second degré n'avaient pas les mêmes conceptions...déjà à l'époque ! Tant à propos des apprentissages que des savoirs et de l'organisation des enseignements.

La commission Langevin-Wallon reprendra l'ambition en 1947 mais se heurtera aux mêmes désaccords. Il faudra attendre le début des années 60 pour que s'esquisse avec le collège unique, l'extension de la scolarité à 16 ans, une ambition de démocratisation du second degré. La situation de « démocratisation ségrégative » comme la qualifie le sociologue Pierre Merle, qui demeure entre les voies professionnelles et générales témoignent de la persistance d'une logique de déterminisme social toujours à l'œuvre, dénoncée encore récemment par les publications de Jean-Paul Delahaye.

Mais ce que Jean Zay avait compris avec la Ligue aussi, c'est ce que nous nommons aujourd'hui « continuité éducative » et « éducation partagée ». Il a dès le début de son ministère créé les conditions de liens plus étroits et de moyens budgétaires et en personnels entre temps de l'Ecole et temps des loisirs, avec les « colonies de vacances » promues par exemple, avec le cinéma éducatif, les pratiques sportives et le brevet sportif populaire, les loisirs dirigés après l'Ecole...bref les politiques éducatives de territoires avant l'heure. Il n'aura pas le temps de concrétiser le cadre « d'enseignants mis à disposition » qui verra le jour dans les années 1950, mais expérimentera les « postes avec œuvres », encourageant les enseignant.e.s à s'engager pour l'enfance et la jeunesse dans leurs communes d'exercice.

Jean-Zay va donner une sorte de statut et de reconnaissance au « péri et post scolaire » dans l'esprit que suggérait Edouard Petit, vice-président de la Ligue et inspecteur général dans son rapport au début du 21ème siècle.

Concernant l'enseignement supérieur, l'œuvre est tout aussi importante : création du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), préfiguration du CNOUS pour améliorer les conditions de la vie étudiante, bases de la future ENA (Ecole Nationale d'Administration).

Et que dire du ministère des Beaux-Arts ! Jean Zay donne naissance à la « Réunion des Théâtres Nationaux », au Musée de l'Homme, au Musée d'art moderne et à celui des Arts et Traditions populaires, dont le MUCEM à Marseille est issu. Il développe la lecture publique avec les premiers bibliobus faisant appel à la Ligue et son expérience des bibliothèques populaires, favorise le Théâtre populaire et en amateur. Il propose un projet de loi sur le droit d'auteur qui n'aura pas le temps d'arriver à la chambre, rénove et pérennise le Palais de la découverte, coordonne l'« Exposition universelle de 1937 » et les « 150 ans de la Révolution de 1789 » en confiant à la Ligue une grande partie de son organisation populaire et avec la jeunesse.

Bien sûr, il faut s'arrêter un instant au cinéma. Avant l'heure, Jean Zay a compris l'importance de cet art qui est aussi une industrie, par ce qu'il permet d'ouverture au monde, de fabrique des imaginaires, de renouvellement d'accès aux autres et à l'universel, de « soft power » dirait-on en 2026.

C'est ce qui motive son projet de festival international du cinéma à Cannes, en réplique des manifestation de Berlin et Venise aux mains de la propagande nazie et mussolinienne. Là

encore son trop bref ministère et la guerre empêcheront la première édition qui devra attendre 1946.

Concernant le cinéma, Jean-Zay va s'inspirer largement de ses échanges avec Joseph Brenier, président de la Ligue et président de son secteur cinéma, l'UFOCEL, Union Française des Offices du Cinéma Educateur Laïque. Ainsi se met en place un véritable politique du cinéma éducatif et un statut réglementaire pour les ciné-clubs.

### **Un ministre qui fait confiance à la « société civile et aux acteurs sociaux »**

Jean Zay a une conception de la mise en œuvre de sa volonté réformatrice : elle s'appuie sur les forces sociales, mouvements associatifs notamment, pour être accompagnée, perfectionnée et comprise. Comme militant de la Ligue, il savait pouvoir compter sur un mouvement déjà largement implanté sur tout le territoire. En 1937, invité à prendre la parole au congrès national de la Ligue, il rend hommage à son travail : « *C'est un véritable service public qu'assure la Ligue dans le pays tout entier* ». Il donnera aux mouvements de jeunesse des moyens conséquents et accrus fortement durant le Front Populaire.

Très attentive à son indépendance, la Ligue ne craindra pas d'être sollicitée pour accompagner un grand projet politique de transformation de l'Ecole Publique, de culture et d'émancipation pour la jeunesse.

Jamais la France n'a retrouvé une telle cohérence, celle d'un ministre en charge de l'Ecole, des arts et de la culture et de la jeunesse, à tel point que le secrétariat d'état à la jeunesse et aux sports passera aussi sous son autorité en 1937.

### **Un moment d'exception pour les enjeux et combats d'aujourd'hui**

S'il est un enseignement à tirer de ces années exceptionnelles c'est celui que l'historien Marc Bloch assigne à l'histoire : « *l'histoire est bien le sens de ce que nous sommes* ».

Jean Zay représente tout ce que Vichy déteste : le Front Populaire, les Juifs, la Franc-maçonnerie, la République et la laïcité, l'Enseignement public, la résistance au nazisme. Il le paiera de sa vie, massacré par la milice française supplétive de la gestapo nazie. La Ligue, elle, sera dissoute par Vichy en 1942, et avec elle ses fédérations départementales. Nombre de ses militants entreront dans la clandestinité et la résistance.

Jean Zay, comme Ferdinand Buisson avant lui, est convaincu que « *pour faire la république, il faut faire des républicains* ».

Il est attaché à la dimension démocratique et sociale de cette République, comme son ami Pierre Mendès-France lorsqu'il déclare : « *la démocratie c'est beaucoup plus que la pratique des élections et le gouvernement de la majorité. C'est un type de mœurs, de vertu, de scrupules, de sens civique, de respect de l'adversaire. C'est un code moral* »

Puissent celles et ceux qui aspirent à conduire les affaires de la cité, à gouverner l'intérêt général et commun entendre encore cet appel en 2026.

Puissions-nous aussi, militants de l'éducation populaire, de la Ligue de l'Enseignement poursuivre notre engagement pour la cause de la « fabrique des citoyennes et des citoyens », pour nous « souvenir de l'avenir » comme nous le disions en 2016 pour les 150 ans de la Ligue.

Parce que les défis sont immenses, démocratiques, sociaux, écologiques et ne seront relevés que par une démocratie de haute intensité et une République qui tienne ses promesses.

Et pour cela, rien de plus urgent pour faire face aux industries du mensonge, aux falsifications, aux coups de menton des dictateurs et des oligarques, aux dogmatismes, aux fanatismes, aux épiciers de la haine de l'Autre, aux dominations et aux injustices ...rien de plus urgent que des consciences citoyennes éclairées par l'esprit critique. Tel qu'y invitait si ardemment Jean Zay et son ambition d'une éducation publique, globale et populaire qui permette

*« de garder toujours en éveil l'esprit critique, apprendre à démêler le vrai du faux, à douter sainement, à observer, à comprendre autant qu'à connaître, à librement épanouir sa personnalité ».*

Alors que menacent plus que jamais les tentatives d'asservissement des peuples, les nationalismes et les totalitarismes, alors que les théoriciens des « lumières sombres » prétendent s'affranchir des droits humains et du droit et diriger l'humanité comme une entreprise à leur profit, à l'heure de la résignation qui gagne parfois, gardons les enseignements de l'œuvre de Jean Zay vivants.

*« Si longue et si noire que soit la nuit, il vient toujours un moment où enfin le jour se lève »*

Sangaré Oumar, écrivain sénégalais

Pour en savoir plus :

- « Une histoire politique de la Ligue de l'Enseignement ». Jean Paul Martin (Presses universitaires de Rennes)
- « Réarmer la République ». Olivier Loubes (Demopolis)
- « Jean Zay, toujours actuel ». Laurent Besse (Revue « vers l'éducation nouvelle » mars 2015)
- Site de la Ligue de l'Enseignement « <https://laligue.org> »